



**Syndicat national de l'administration scolaire  
et universitaire et des bibliothèques**

---

**Fédération syndicale unitaire**

## **Déclaration préalable des commissaires paritaires du SNASUB-FSU CAP nationale des SAENES du jeudi 11 octobre 2012**

Le 4 septembre dernier, Marylise Lebranchu, nouvelle ministre en charge de la fonction publique présentait aux organisations syndicales l'agenda des négociations à venir autour de plusieurs thèmes.

Si nous nous félicitons de l'ouverture de ces négociations « fonction publique » - tant l'impatience d'en finir avec les politiques menées jusqu'alors est grande parmi les personnels - nous sommes cependant inquiets du contexte d'austérité dans lequel le projet de Loi de finances 2013 s'inscrit.

Blocage des salaires, jour de carence, RGPP et suppressions de postes, évaluations clientélistes pour des systèmes d'avancement à la carotte et au bâton, primes au mérite et individualisation des rémunérations, écart de plus en plus important entre les statuts, le montant des fiches de paye et le niveau des qualifications mises en œuvre... bref, la coupe est pleine et il est grand temps que les choses changent !

Par la négociation serrée, comme par la mobilisation unitaire des personnels, le SNASUB, avec sa fédération, la FSU, mettra tout en œuvre pour présenter à tous les niveaux les revendications qui amélioreraient les conditions de vie et de travail et reconnaîtraient enfin l'investissement quotidien et l'attachement des agents de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à un service public de qualité.

De façon immédiate, il nous faudra gagner l'arrêt de la RGPP, des suppressions de postes, l'abrogation de la LRU, et obtenir des créations d'emplois statutaires à la hauteur des besoins, dès la Loi de finances 2013.

Il nous faudra également gagner sans plus attendre la fin du jour de carence et le dégel du point d'indice. Comme mesures immédiates de rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis des années, nous revendiquons une augmentation de 300 euros nets pour tous, traduite en points d'indice, une revalorisation de celui-ci de 5% et un salaire minimum fonction publique de 1.700 euros nets mensuels. Pour nous, il est urgent que les grilles de la fonction publique soient reconstruites et que la perte du pouvoir d'achat accusée depuis vingt ans soit rattrapée.

Nous exigerons également un véritable plan de titularisation des agents non-titulaires leur permettant l'accès à une carrière.

Nous réclamerons l'abrogation du décret n°2010-888 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires d'État ainsi que de l'entretien professionnel annuel. Nous devons en finir avec ces systèmes d'avancement de carrière infantilissants, mettant de fait les personnels en concurrence entre eux, véritable usine à gaz par à mettre en œuvre par ailleurs. De ce point de vue, nous demanderons l'intégration des primes et indemnités aujourd'hui « modulables ou au mérite » au salaire indiciaire.

Nous nous battons pour la requalification générale des emplois et pour qu'ils soient revalorisés significativement. L'État doit tenir compte de l'élévation continue du niveau de qualification de ses agents et des compétences réellement mises en œuvre. De ce point de vue, nous devons gagner un plan national pluriannuel de requalification des emplois de catégorie C vers la catégorie B. Les emplois de catégorie B définis sur des tâches et des missions relevant de la catégorie A devront être également requalifiés.

Le SNASUB-FSU est déterminé, durant le déroulement de cet agenda social, à faire avancer la cause du service public et des revendications des personnels de l'AENES. Nous informerons à chaque étape des discussions l'ensemble des agents de notre champ de syndicalisation sur les enjeux, les avancées ou les blocages.